

Compte rendu du Conseil d'administration 30 mai de L'UPS

Point 1 : Informations du Président.

Le président commence le conseil avec un rappel sur l'actualité du projet TIRIS et notamment l'oral du 10 mai où le projet a été présenté au jury. Le président dit qu'une équipe soudée a fait la présentation et que le projet aurait été bien accueilli (officieusement). Il annonce aussi la réunion inter-établissement du 31 mai. Les résultats sur TIRIS n'arriveront qu'après les élections législatives. Il y aura un CA exceptionnel de l'UPS début septembre pour adopter ces nouveaux statuts de COMUE expérimentale.

Dans le cadre de la LPR, le repyramidage des BIATSS est lancé et il y aurait une douzaine de postes de TECH à ASI, il y en aura d'autres pour d'autres passages de classes.

Point 2 : Approbation des comptes rendus.

2-1 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 janvier 2022 (vote).

2 abstentions, 30 pour adopté

2-2 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 janvier 2022 (vote).

2 abstentions, 30 pour adopté

Point 3 : Finances.

3-1 : Budget 2022 - Budget Rectificatif n°1 (vote).

Jean-Marc Broto fait une introduction. Il y a une augmentation des dépenses de 10 M€ et des recettes 5M€. Il cite une reprogrammation d'opération 2021, un ajustement à la réalisation du budget sur le début 2022, des ressources nouvelles notamment dans le domaine de la recherche et de la masse salariale, il y a aussi à la suite du Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) 2 des ressources fléchées. Il annonce en octobre un deuxième budget rectificatif. Il parle du dialogue préalable du 19 mai avec les élus du CA pour préparer ce budget et d'une trajectoire budgétaire de l'établissement qui devrait permettre des recrutements nouveaux dans le respect du sérieux budgétaire.

Mme l'agent comptable fait la présentation, voir document attaché. Elle rappelle le groupe de travail finance qui s'est tenu le 2 mai (= commission budget) avec les doyens des composantes, 3 réunions annuelle au minimum sont à prévoir au minimum. Infinoe, L'info centre budgétaire de l'université est accessible au rectorat.

Les différentes étapes du budget rectificatif.

Première étape 1. Mobilisation des ressources 2021 non utilisées

2. Enregistrement de ressources nouvelles : complément de subvention d'état 2022 et autres ressources identifiées par les composantes et les services

3. Ajustement des enveloppes au vue de l'exécution budgétaire réelle à date.

Il ne concerne que le budget principal. En synthèse le BR1 ouvre 10 M€ supplémentaire en dépense. Pour les recettes, 5,2 M€ supplémentaires solde déficitaire

pour les opérations en attente : ou en retard -13,5 M€ = différence entre les crédits de paiements et les encaissements.

Les répartitions des enveloppes personnel, fonctionnement, investissement ne bougent pas. 500 K€ sont provisionnés pour l'augmentation du coût de l'énergie.

Peu de variations dans les projections en fin d'année des fonds de roulements ou de trésorerie.

Suit une projection sur le BR2, avec le dialogue stratégique de gestion (DSG). La MFCA n'apporterait pas de ressources complémentaires.

Pour le DSG2, l'UPS demande une aide de l'état sur la masse salariale pour le GVT, l'imprécision sur les comptes est de 1% qui porte quand même sur 3M€.

Les dépenses pour le coût de l'énergie 500 K€ représentent 10 % d'augmentation en plus des 2% demandés fin 2021 aux composantes, cela couvre les augmentations constatées à ce jour et ne présume pas des augmentations qui restent à prévoir sur l'année 2022.

La représentante du rectorat lit un message du rectorat : les résultats financiers sont en constante amélioration grâce aux efforts de l'équipe présidentielle et de l'aide de l'état. C'est un message de soutien qui insiste sur la prudence à garder pour desserrer les contraintes sur la masse salariale.

Mathieu Arlat reconnaît les progrès en rappelant qu'ils ont commencé avant Broto. Il insiste en direction du rectorat et de la présidence sur la souffrance des personnels. Il regrette une orientation budgétaire trop timide et annonce une abstention. Mme Ayoub indique la préoccupation de la présidence sur la politique d'emplois. Élie Serrano témoigne de la création de la faculté de santé dans une atmosphère fluide et avec bienveillance. Il remercie la présidence.

M François Martin intervient pour répondre à nouveau à M. Arlat.

J'interviens pour remarquer que la masse salariale qui au vue des documents comptables semble avoir diminuée depuis le début de l'année de 2,6 M€ ce qui est contradictoire avec la présentation faite. Mme L'agent comptable pense que c'est la conséquence d'une réaffectation des emplois sous plafond d'état et des emplois assis sur ressources propres. Elle propose de revenir vers le CA pour préciser sa réponse ultérieurement.

Une autre intervention des étudiants "Bouge ta Fac" revient sur le budget et des conséquences sur les étudiants qui n'ont pas forcément leurs résultats dans les temps. Il demande un appel d'offre pour l'innovation pédagogique. La Vice-présidente en charge du dossier parle de la difficulté de recruter et de la fatigue des équipes.

M. Seine (SNPTES) revient sur la diminution de l'effectif des BIATSS depuis longtemps et regrette les conséquences de cette politique ancienne. Mais il voit des signes de soutien des BIATSS par la présidence actuelle. Il s'inquiète en revanche de la fin de la cotation des postes qui doit s'achever cette année et qui semble repoussée. M. Martin explique que ce report éventuel sera tranché en fin d'année.

16 abstentions, 17 pour le BR1 est adopté.

3-2 : DRHDS - Demande de remises gracieuses (vote).

Ce sont des problèmes concernant des personnels en congé de maladie et des trop perçus d'indemnités qui seraient à rembourser sinon. Nous avons eu peu de détails sur ces situations délicates.

33 pour

Point 4 : Personnels.

4-1 : Fixation de la durée pour l'attribution du titre d'enseignant-chercheur émérite (vote).

Il y a eu un nouveau décret sur l'éméritat, l'UPS a choisi de prendre les délais les plus longs ce qui après deux renouvellements portent la durée maximale à 15 ans.

2 abstentions 31 pour.

Point 5 : Vie institutionnelle.

5-1 : MFCA - Désignation des organisations professionnelles d'employeurs et des salariés au COS-CP (vote).

Les organisations choisies seraient 3 membres pour le Medef et 1 pour la CGPME

33 pour

5-2 : Élection d'un représentant du CA pour siéger au conseil du SCUIO-IP (vote).

1 candidat CGT. 1 abstention 32 pour

5-3 : Présentation du projet de l'Université de Technologie sur Tarbes (information).

Le directeur de l'IUT de Tarbes fait une présentation. L'IUT de Tarbes rejoindrait cette nouvelle université technologique, mais cela concerne aussi l'OMP et des licences de la FSI Qui resteront à l'UPS. Le projet date de l'automne 2021, c'est la première version du projet stratégique. Cela concerne aussi une école d'ingénieur sur le site tarbais l'ENIT, de même taille que l'IUT. Les votes définitifs pourraient avoir lieu en juillet.

Le projet a été voulu initialement par l'agglomération, le département et la région.

Grégory Seine veut attirer l'attention du CA sur le fait qu'avec un directeur nommé la démocratie reculerait, il s'inquiète aussi pour la qualité de vie des personnels sur les sites d'équilibre. L'enjeu du droit au choix des personnels de rester à l'UPS ou de rejoindre le nouvel établissement. Broto indique qu'UT3 accompagne le projet mais qu'il est vigilant pour les personnels et les étudiants. François Martin, indique qu'il reste des points institutionnels important à régler avec les flux étudiants, seules les universités délivrent des BUT pas les universités technologiques. Il reste du travail à faire.

5-4 : Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du CA au Président (information).

C'est la première fois que ce type d'informations est donné au CA.

Point 6 : Partenariats et Conventions.

6-1 : Bilan récapitulatif des conventions signées par le Président pour la période du 28/03/2022 au 11/05/2022 (vote).

1 abstention 31 pour

Point 7 : Formation et vie universitaire.

7-1 : FSI - Demande de renouvellement d'accréditation pour la délivrance du titre d'ingénieur diplômé de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (vote).

Philippe Joly directeur de l'UPSSITECH fait la présentation. A noter que la (future) filière TPS (Technologie pour (?) la Santé) ne sera pas demandée à la (future) accréditation, elle avait été refusée la dernière fois par la Commission des Titres Ingénieurs (CTI). Broto souhaite une nouvelle réflexion sur TPS

1 abstention 32 pour

7-2 : Faculté de Santé - Département sciences pharmaceutiques : structures d'enseignement M2 (vote).

C'est au sujet de la mention science du médicament.

1 abstention 32 pour.

Questions diverses.

Je pose la question sur l'interdisciplinarité avec les mathématiques dans le futur centre CUERS centre de recherche en santé avec les mathématiques Mme Ayoub répond que le financement CPER étant arrivé dernièrement la réflexion va reprendre en septembre.

Arlat évoque le calendrier de vote des statuts de la future COMUE et la possibilité de faire ce vote en juillet pour que l'UPS soit un moteur de TIRS. Broto répond que le résultat sur TIRIS sera fin juin et que ce sera trop court pour passer en CA en juillet. Le passage en septembre est aussi la position d'UT1 et ISAE. Mme Delvecchio demande à ce qu'il y ait une discussion préalable sur un périmètre que Broto veut définir.

Serge Cohen
Institut de Mathématiques de Toulouse
Faculté Sciences et Ingénierie
Université de Toulouse—Paul—Sabatier
F-31062 Toulouse, France

Tel. (+33) (0)5 61 55 85 74

<http://www.math.univ-toulouse.fr/~cohen/>